



3 octobre 2022  
COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

# 7<sup>ème</sup> édition de la Fête du Bien-Être Animal à Anderlecht

Les 7 et 8 octobre aura lieu, à l'initiative de Nadia Kammachi, Echevine du Bien-Être Animal, et avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht, ainsi que de l'ensemble du Collège Echevinal, la 7<sup>ème</sup> édition de la Fête du Bien-Être Animal.

« **Fête du Bien-Être Animal et Engagement Citoyen** », tel est le thème de cette édition qui cristallisera la collaboration entre la commune d'Anderlecht et ses citoyen.nes. « *Plusieurs raisons sont à l'origine de ce choix : soulignons notre volonté d'inclure les citoyens dans ces démarches, nous pensons que le Bien-être animal est l'affaire de toutes et tous. Notons également Act'Animal qui est un appel à projet que nous avons mis en place afin de travailler directement avec les citoyens sur la réalisation de la charte citoyenne que nous avons coconstruite avec les citoyen.es* » explique Nadia Kammachi, Echevine du Bien-Être Animal.

A l'origine d'Act'Animal, une charte citoyenne écrite lors des éditions précédentes, afin que celle-ci ne reste pas au stade d'idées utopiques, la commune a tenu à la faire appliquer en lançant un appel à projets sous le nom d'Act'Animal, celui-ci a pour objectif de **soutenir les initiatives micro-locale et valoriser, encourager l'action citoyenne.**

**Les lauréats de ce 1er Act'Animal seront présentés lors de l'inauguration de la Fête du Bien-Être Animal le 7 octobre à partir de 19h00 à l'ancienne Ecole des Vétérinaires. Une vidéo**



mettant en avant les citoyens engagés sur la question du Bien-Être Animal y sera également diffusée, afin de mettre à l'honneur les initiatives locales et d'inspirer d'autres personnes sensibles à la cause.

*"Le bien-être animal est une valeur partagée par tous. Nous soutenons les initiatives citoyennes, singulièrement lorsqu'elles s'inscrivent dans une démarche participative et positive, pour développer des actions concrètes dans nos quartiers"* ajoute Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht.

Le samedi 8 octobre auront lieu de multiples activités telles que la 3<sup>ème</sup> édition de la désormais **traditionnelle balade canine**, ou encore une démonstration d'éducation canine ainsi qu'un **lot d'activités récréatives pour les tout-petits et les plus grands**.

*Retrouvez le programme complet dans les flyers en pièce jointe.*